

Compte rendu Commission Formation et Vie Universitaire Jeudi 19 mars 2026

1. Informations générales

En premier lieu, Stéphanie Carrez présente et souhaite la bienvenue à Josse Billy, qui remplace Timéo Piot parti en échange international, en tant qu'élève étudiant.

Elle fait ensuite un point sur la réforme en cours de la formation des enseignants (INSPE).

Les travaux se poursuivent avec les partenaires d'Orléans pour la mise en place de la réforme. Les équipes pédagogiques de mathématiques et de chimie ont finalisé leurs propositions qui seront examinées aujourd'hui lors du point pédagogie sur les modifications de maquettes. Les autres formations seront quant à elles étudiées lors d'une CFVU ultérieure en mai ou juin.

Les discussions portent notamment sur :

- La préparation au concours du premier degré dans le cadre d'une inscription en licence disciplinaire à Tours,
- La préparation à la deuxième épreuve de l'oral pour le second degré,
- La re-préparation pour les étudiants non lauréats inscrits en M1 MEEF.

Un deuxième point porte sur l'organisation des groupes de travail dans le cadre du contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP). Il est rappelé qu'une assemblée générale est prévue le 2 avril. Un groupe de travail « formation » sera constitué et se réunira à deux reprises pour synthétiser et hiérarchiser les propositions recueillies lors de l'assemblée du 2 avril et pour réfléchir aux indicateurs complémentaires que l'université de Tours pourrait proposer. Un groupe de travail Vie étudiante sera également mis en place.

Des membres élus de la CFVU y seront intégrés :

- Groupe formation : 2 membres élus de la CFVU
- Groupe vie étudiante : 1 membre élu de la CFVU et 3 étudiants (dont des responsables d'associations)

Le groupe de travail formation se réunira les vendredi 10 avril et jeudi 30 avril de 10h à 12h.

Une demande est faite en séance aux membres de la CFVU pour intégrer ses groupes. Gabriel Magnin Feysot se porte volontaire au titre des usagers et Graziella Gautier en qualité d'élue Biatss pour le groupe formation.

Un evento sera envoyé prochainement aux membres de la commission concernant la vie étudiante. Christophe Hourieux et Célestin Chevignard ont déjà fait part de son souhait de participer à ce groupe de travail.

Le troisième point concerne les réformes des filières dans le domaine de la santé, plusieurs arrêtés étant parus récemment dans le cadre de l'universitarisation des formations. Il s'agit notamment du diplôme d'État de maïeutique qui remplace le diplôme de sage-femmes, de la capacité d'orthophoniste et de la formation en soins infirmiers.

L'application de ces textes implique la demande de nouvelles accréditations au ministère ainsi que des modifications de maquettes. Le dossier d'accréditation de la filière maïeutique sera voté lors du conseil académique plénier le 31 mars avant le passage en conseil d'administration le 13 avril. Les autres dossiers seront proposés lors des CFVU suivantes. Un détail sera également fait lors du point Pédagogie.

Pour information, la demande de la création du troisième cycle long et court de la filière odontologie sera également soumise au vote de ces deux instances.

Pour finir, une demande est faite concernant les impacts à la suite de la parution du nouveau décret concernant la plateforme MonMaster. Une note d'information sera envoyée prochainement.

2. Pédagogie

2.1. Calendrier de l'année universitaire 2026/2027

Comme chaque année, il est demandé aux membres de la commission de donner leur avis sur la proposition de calendrier universitaire pour 2026-2027 avant passage au comité social d'administration (CSA).

Quelques dates sont à retenir :

- Semaine du 24 août : pré-rentrée
- Semaine du 31 août : rentrée
- Jeudi 17 septembre : l'après-midi sera banalisé pour « l'Université fête sa rentrée ».
- 21 décembre au 2 janvier : fermeture de l'université
- Semaine du 1^{er} mars : fermeture de l'université (hors bibliothèques universitaires) en attente.

Il est rappelé que les dates d'examens sont données à titre indicatif et que chaque composante pourra préciser son calendrier.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité.

2.2. Campagne d'accréditation 2026-2030 des diplômes d'université (DU) et interuniversitaires (DIU)

Les DU et DIU font l'objet d'une campagne d'habilitation tous les 4 ans. Ils sont étudiés par la CFVU et la Commission des moyens avant validation par le CA. Le processus de mise en œuvre a été présenté lors d'une commission précédente.

Il est rappelé lors de la séance que les DU/DIU sont des formations diplômantes dont l'appellation est définie en fonction des critères suivants :

Diplôme d'université – DU : géré par une seule université

Diplôme inter-universitaire – DIU : géré par plusieurs universités

Attestation universitaire ou certificat universitaire : AU/CU – formation courte diplômante avec peu d'heures ou venant compléter un DU.

Ces diplômes ont pour particularité de ne pas valider d'année d'études supplémentaire : les niveaux d'entrée et de sortie doivent être les mêmes.

Pour cette campagne, 88 dossiers ont été présentés, 6 créations (5 en médecine et 1 en pharmacie) et 82 renouvellements.

Concernant la répartition des formations :

- 56 dossiers sont gérés par la FOCAL,
- 32 dossiers gérés par les UFR/services,
- 19 dossiers sont proposés uniquement en FC, 4 dossiers uniquement en FI et 65 dossiers proposés en FI/FC

24 fermetures ont également été demandées.

Les six créations de DU portées par les facultés de Médecine et de Pharmacie ont fait l'objet d'une expertise par deux rapporteurs issus de la commission permanente de la CFVU. La vice-présidente informe que les prochains dossiers seront désormais soumis à l'expertise de deux rapporteurs issus de l'ensemble des membres élus des collèges A et B, afin de permettre une meilleure répartition de la charge de travail entre les membres élus de ces deux collèges.



Récapitulatif de l'offre de DU/DIU :

	INTITULÉ DU DIPLÔME	UFR	FI/FC	GESTION	
DIU	FC12 - Les 1000 premiers jours et les déterminants de la santé	Méd	FI/FC	FC	CREATION
DIU	FC20 - Médecine manuelle et ostéopathie médicale	Méd	FI/FC	FC	CREATION
DIU	FC41 - Dermatologie des muqueuses anogénitales	Méd	FI/FC	FC	CREATION
DIU	FC42 - Pratique clinique avancée de l'appareil locomoteur : initiation aux thérapies manuelles	Méd	FI/FC	FC	CREATION
DU	FC43 - Pathologies neurodégénératives à expression cognitive : du raisonnement diagnostique à la prise en charge	Méd	FI/FC	FC	CREATION
DU	FC57 - Nutrition santé à l'officine : fondamentaux et bonnes pratiques pour les équipes officinales	Pharma	FC	FC	CREATION
DU	FC45 - Violences sexuelles et psychotrauma	ASH	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC46 - Histoires de vie en recherche et formation » (HIVIRF) Approche expérientielle, recherche biographique	ASH	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC47 - La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap	ASH	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC48 - Pair-aidance croisée : théories et pratiques situées	ASH	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC51 - Case management et parcours complexes	ASH	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	C01 - Diplôme universitaire d'études françaises (DUEF A1 à C1)	CUEFEE	FI/FC	CUEFEE	RENOUVELLEMENT
DU	C02 - Diplôme universitaire passerelle	CUEFEE	FI/FC	CUEFEE	RENOUVELLEMENT
DU	FC53 - Médiation et gestion des conflits	DESS	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC54 - Psychocriminologie	DESS	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC52 - Manager inclusif et QVCT (qualité de vie, conditions de travail)	IAE	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	G01 - Étudiant entrepreneur (D2E)	IAE	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DU	I01 - Comptabilité gestion	IUT	FI/FC	IUT	RENOUVELLEMENT
DU	I02 - Journalisme web multimédia	IUT	FC	IUT	RENOUVELLEMENT
DIU	FC02 - Autisme et troubles du neuro-développement : à tous les âges de la vie	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC03 - Bégaiement et bredouillement, approches actuelles	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC04 - Coordination en gérontologie	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC05 - Échographie d'acquisition (EA)	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC06 - Échographie en gynécologie obstétrique	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC07 - Échographie et techniques ultrasonores (ETUS)	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC08 - Échographie pour les chirurgiens du membre supérieur	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC09 - Échographie pour les chirurgiens et les traumatologues du sport du membre inférieur	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC10 - Éducation pour la santé et éducation thérapeutique	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC11 - Entretien motivationnel dans le soin	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC13 - Expertise psychiatrique	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
AU	FC14 - Formation à la simulation en santé	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC15 - Francophone - Prévention-réadaptation cardiovasculaire - cardiologie du sport	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC16 - Hypnose en santé	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC17 - Initiation à la réflexion éthique dans les pratiques de soins et d'accompagnement	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC18 - Les maladies du neurone moteur	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC19 - Médecine de la personne âgée	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT



DIU	FC21 - Neurologie nucléaire diagnostique et thérapeutique	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC22 - Nutrition, alimentation-santé	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC23 - Pathologie de la muqueuse buccale	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC24 - Pédagogie en santé	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC25 - Perturbateurs endocriniens et 1000 premiers jours	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC26 - Physiologie, médecine et traumatologie du sport	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC27 - Prévention et gestion des risques infectieux en établissement de santé et établissements médico-sociaux	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC28 - Prise en charge des addictions : généralités, spécificités du trouble de l'usage de l'alcool	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC29 - Psychiatrie générale	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC30 - Psychopathologie de la personne âgée du Grand Ouest	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC31 - Réadaptation et éducation thérapeutique dans les pathologies cardiovasculaires	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC32 - Réadaptation respiratoire du Grand Ouest	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC33 - Santé sexuelle	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC34 - Simulation en sciences de la santé	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC35 - Soins continus	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC36 - Soins infirmiers en réanimation médicale	Méd	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC37 - Soins palliatifs et accompagnement	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC38 - Tabacologie et aide au sevrage tabagique	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC39 - Troubles du comportement alimentaire	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC40 - Troubles du spectre de l'autisme de l'adulte (TSA) : aspects médicaux et scientifiques	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC44 - Cardiologie pédiatrique et congénitale	Méd	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	M01 - Antibiotologie et autres traitements anti-infectieux	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M02 - Arthroscopie	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M04 - Formation avancée en chirurgie de la main	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M05 - Chirurgie de l'épaule et du coude	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M06 - Chirurgie du rachis	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M07 - Chirurgie mini-invasive	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
AU	M08 - Échocardiographie	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M09 - Échocardiographie et imagerie cardiovasculaire	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M10 - Gynécologie-obstétrique pour le médecin généraliste	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M11 - Hématologie biologique	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M12 - Hypertension et complications cardio-rénales, approche basée sur cas cliniques (e-learning)	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M13 - Hypertension artérielle facteur de risque cardiovasculaire et rénal	Méd	FI	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M14 - Imagerie néphro-urologique morphologique, fonctionnelle et interventionnelle	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M15 - Immunopathologie	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M16 - Médecine et biologie de la reproduction	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DU	M17 - Microchirurgie expérimentale et anatomie chirurgicale appliquée	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M18 - Prévention et prise en charge des infections ostéo-articulaires	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M19 - Recherche clinique	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M20 - Réhabilitation de l'audition	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT



DIU	M22 - Sénologie et pathologie mammaire et cancérologie pelvienne	Méd	FI	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M23 - Le sommeil et sa pathologie	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M24 - Surface oculaire	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M25 - Techniques ultra-soniques en anesthésie-réanimation (TUSAR) / module cardiovasculaire - Région Ouest	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
DIU	M26 - Transplantation d'organes	Méd	FI/FC	UFR	RENOUVELLEMENT
CU	O01 - Entrepreneurat, innovation et stratégie	MOIP	FI	MOIP	RENOUVELLEMENT
DU	FC55 - Aptitude professionnelle en médecine bucco-dentaire	Odonto	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC56 - Orthopédie dento-maxillo-faciale	Odonto	FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	FC58 - Pratiquer la pharmacie clinique à l'officine et à l'hôpital - communication interprofessionnelle et relation patient	Pharma	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DIU	FC01 - Innovations en biotechnologies pour la santé (innovation in health biotech)	ST	FI/FC	FC	RENOUVELLEMENT
DU	S01 - CMI en technologies quantiques	ST	FI	UFR	RENOUVELLEMENT

FERMETURE

DU	Philosophie de l'éducation et pédagogie contemporaine (PEPC)	ASH	FI/FC	FC	FERMÉ
DU	Psychologie positive : santé, bien-être, qualité de vie	ASH	FI/FC	FC	FERMÉ
DU	Techniques projectives parcours adultes et personnes âgées	ASH	FC	FC	FERMÉ
DU	Techniques projectives parcours enfants et adolescents	ASH	FC	FC	FERMÉ
DU	Ethnomusicologie	ASH	FI/FC	UFR	FERMÉ
DU	Guide conférencier - médiateur culturel	ASH	FI/FC	UFR	FERMÉ
DU	Jazz et cultures musicales	ASH	FI/FC	UFR	FERMÉ
DU	Patrimoine régional et médiation	ASH	FC	UFR	FERMÉ
CU	Certificat d'aptitude à l'insertion universitaire	DESS	FI	UFR	FERMÉ
DU	Droit français de Lodz	DESS	FI	UFR	FERMÉ
CU	Certificat d'aptitude au développement professionnel	IAE	FI	UFR	FERMÉ
DU	Management spécialisé	IAE	FI/FC	UFR	FERMÉ
DU	Approche des innovations numériques et technologiques en gérontologie	Méd	FI/FC	FC	FERMÉ
DIU	Échographie en gynécologie obstétrique (équivalence)	Méd	FI/FC	FC	FERMÉ
DU	Expertise médicale du dommage corporel	Méd	FI/FC	FC	FERMÉ
AU	Hygiène hospitalière : gestion des risques infectieux en établissement de santé et établissements médico-sociaux	Méd	FC	FC	FERMÉ
DU	Maladies parodontales et comorbidités associées	Méd	FI/FC	FC	FERMÉ
DIU	Médecine manuelle - Ostéopathie médicale	Méd	FC	FC	FERMÉ
DIU	Chirurgie du pied et de la cheville	Méd	FI/FC	UFR	FERMÉ
DIU	Rythmologie et stimulation cardiaque	Méd	FI/FC	UFR	FERMÉ
DU	Petit appareillage orthopédique à l'officine	Pharma	FI/FC	FC	FERMÉ
DU	Phytothérapie et aromathérapie	Pharma	FI/FC	FC	FERMÉ
CU	Reconversion à la pratique de l'exercice officinale	Pharma	FC	FC	FERMÉ
DU	Agroécologie paysanne et civilisation	SEF	FI/FC	SEF	FERMÉ



Il est également indiqué que la CFVU est appelée à se prononcer sur les aspects pédagogiques, mais qu'un DU-DIU doit faire l'objet d'un modèle économique particulier, que nous ne percevons pas de dotation de l'Etat et qu'ils doivent donc s'autofinancer. Tous les dossiers sont assortis d'annexes financières qui seront étudiées en commission des moyens.

Stéphanie Carrez soumet ces demandes de DU et DIU au vote. Il est procédé à un vote par création, à un vote global pour les renouvellements et un vote pour les fermetures.

Le résultat des votes est le suivant :

Création des DU/DIU :

DU Les 1000 premiers jours : **Avis favorable à l'unanimité**

DIU Dermatologie des muqueuses anogénitales : **Avis favorable à l'unanimité**

DIU Médecine manuelle et ostéopathie médicale : **Avis favorable à l'unanimité**

DIU Pratique avancée clinique de l'appareil locomoteur : **Avis favorable à l'unanimité**

DU Pathologies neurodégénératives à expression cognitive : **Avis favorable à l'unanimité**

DU Nutrition santé à l'officine : **Avis favorable à l'unanimité**

Renouvellement des DU-DIU : **Avis favorable à l'unanimité**

Fermeture des DU/DIU : **Avis favorable à l'unanimité moins une abstention**

2.3. Offre de formation 2024-2028 : rentrée universitaire 2026/2027

2.3.1 Modifications des maquettes

À la suite de la mise en place de la nouvelle offre de formation à la rentrée universitaire 2024, des ajustements de maquettes ont été demandés par les équipes pédagogiques. Ces ajustements devaient se faire à coût constant et rester mineurs.

Ces modifications portent principalement sur des changements d'intitulés, le rééquilibrage des heures entre EP à l'intérieur des modules, des interversions entre semestres, des modifications de coefficients et d'ECTS, des propositions de modifications de choix d'options.

Le détail de ces modifications par composante figure dans le recueil des actes de la CFVU : <https://www.univ-tours.fr/l-universite/recueil-des-actes/deliberations/deliberations-de-la-cfvu-annee-2026>

La proposition soumise au vote (hors odontologie et maïeutique) est validée à l'unanimité moins une abstention.

Un point spécifique est fait concernant l'accréditation du 3e cycle des études d'odontologie et du diplôme approfondie de sciences maïeutiques (DFASMa).

Pour l'odontologie, il s'agit de mettre en place le troisième cycle de cette accréditation qui comprend :

- un cycle court (6e année) de 872 heures (stages hospitaliers et cabinet libéral)
- un cycle long avec la création d'un diplôme d'études spécialisées (DES) de chirurgie buccodentaire de 6 semestres (3 ans) et un DES de chirurgie orale : 8 semestres (4 ans), commun avec l'UFR de médecine.

La proposition soumise au vote pour l'odontologie est validée à l'unanimité.

Concernant le DFASMa et le diplôme d'État de maïeutique, la réforme, entrée en vigueur le 1er septembre 2024, organise les études en trois cycles de trois, deux et un ans introduisant ainsi un troisième cycle et un diplôme d'État de docteur en maïeutique. Ces changements visent à améliorer la formation et la reconnaissance et l'attractivité de la profession. La formation va être intégrée dans les universités via une structure à définir et sera désormais évaluée par compétences via un référentiel organisé en six domaines.

Cette réforme a d'abord débuté par l'accréditation « nouvelle formule » du diplôme de formation générale (DFG) d'une durée de trois ans à la rentrée universitaire 2024 et concerne les étudiants entrant en deuxième année après cette date.

La mise en place se poursuit par la demande d'accréditation du second cycle (DFASMa) à la rentrée universitaire 2026/2027. Les modifications principales portent sur l'évaluation par compétences et non



plus par matière. Le mémoire d'exercice devient thèse d'exercice et est par conséquent décalé au 3e cycle. Il est à noter le maintien du nombre de semaines de stage.

La proposition soumise au vote pour la maïeutique est validée à l'unanimité.

2.3.2 Modifications des modalités des modalités de contrôle de connaissances et compétences

Des modifications de M3C ont également été demandées. Elles concernent principalement des modifications de la durée ou des modalités d'examen. Il peut s'agir d'aligner la durée et le type d'épreuve entre régime général et régime spécial d'études, de transformer un contrôle continu en examen terminal ou inversement.

Le détail de ces modifications par composante figure dans le recueil des actes de la CFVU :

<https://www.univ-tours.fr/l-universite/recueil-des-actes/deliberations/deliberations-de-la-cfvu-annee-2026>

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité moins une abstention

2.4. Offre de formation 2024-2028 : supplément au diplôme suite

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les suppléments aux diplômes de l'UFR sciences et techniques (Licence de la transition écologique et sociétale) et de l'UFR arts et sciences humaines (master histoire, histoire de l'art, philosophie et sociologie) en complément de ceux votés lors de la CFVU du 18 septembre, du 16 octobre et du 4 décembre 2025.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité.

2.5. Procédure d'instruction pour les ouvertures de formation en apprentissage/renouvellement des conventions

Cette procédure est établie dans le cadre de la loi de 2018 sur la formation professionnelle. Elle détaille les étapes clés de la contractualisation entre l'université et un centre de formations des apprentis (CFA) partenaire.

Le processus débute par une note d'opportunité rédigée par le porteur de projet, suivie d'un avis de faisabilité des vice-présidences concernées.

Pour les CFA ne relevant pas du CFA des universités Centre Val de Loire, un dossier complet de demande d'ouverture est à constituer en plus de la note d'opportunité, incluant les aspects pédagogiques, financiers et les soutiens des employeurs. Une convention de partenariat et une annexe financière sont élaborées avec l'appui du service de la formation continue et par alternance (FOCAL).

Le dossier est ensuite soumis à l'avis des services juridiques et financiers, puis validé par les instances de l'université (CFVU et conseil d'administration). Après validation, la convention est signée par les deux parties. Le CFA et l'université organisent alors le déploiement opérationnel de la formation (pédagogie, administration, finances).

Une campagne de communication est lancée en amont de la rentrée. Enfin, la formation démarre en septembre, après une phase de préparation et de coordination entre tous les acteurs.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité.

2.6. UFR Médecine

2.6.1. Master santé publique : création du parcours recherche, éducation et innovation dans le prendre soin (REIPS)

Cette création répond à l'intégration récente des professions paramédicales à l'université et au besoin de former de futurs enseignants-chercheurs.

Ancré en Santé Publique, le parcours s'appuie sur l'interdisciplinarité, la méthodologie de recherche et les enjeux actuels du système de santé.



Les objectifs de ce nouveau parcours sont :

- de permettre aux étudiants et professionnels de développer une expertise en recherche et innovation dans les domaines de la santé publique, du prendre soin et des sciences paramédicales (sciences infirmières, sciences de la rééducation...).
- de former des personnes aptes à soutenir la recherche et l'innovation qui répondent à une utilité professionnelle et sociale, en adéquation avec la transformation du système de santé.
- d'accompagner l'innovation des professionnels de terrain (et potentiellement des patients) dans le domaine du soin.
- de préparer à des cursus axés sur la recherche et l'innovation dans le domaine de la santé publique. Il vise également à préparer les étudiants (paramédicaux) à la poursuite d'études doctorales.

Les débouchés incluent des postes en coordination de recherche, ingénierie, pilotage de projets, enseignement, bi-appartenance clinique-académique et R&D. L'adaptation de la maquette existante serait limitée et renforcerait la position de l'université de Tours dans la recherche paramédicale.

La proposition est soumise au vote, elle est validée à l'unanimité.

3. Vie étudiante

3.1. Commission aide aux projets du Fonds de Solidarité et de Développement aux Initiatives Etudiantes (FSDIE) du 27 janvier 2026

Lors de cette commission, 9 dossiers ont été étudiés. 3 ont reçu un avis défavorable (absence du porteur de projet, dossier trop imprécis et plafond atteint pour les projets tutorés), 6 ont reçu un avis favorable pour un montant de 14 022 euros sur les 16055€ demandés.

3.2. Commission appel à projets de la commission de vie étudiante et de campus (CVEC) du 12 février 2026

Sur les 10 dossiers déposés, 8 ont été soutenus pour un montant total 153 475 € sur les 154 975€ demandés.

Deux dossiers ont été réorientés vers le FSDIE.

3.3. Bilan de la commission appel à projets de la commission de vie étudiante et de campus (CVEC)

En 2025, l'université a perçu 2 143 367€ de CVEC. 1 646 213€ ont été dépensés sur l'exercice 2025 dont 680 998€ en fonctionnement, 271 459€ en investissement et 693 757€ en masse salariale.

Pour information, le festival de rentrée étudiante aura lieu le 17 septembre 2026 de 12 à 19h, place Anatole France, en collaboration avec le CROUS et Tours Métropole Val de Loire pour partage du site et du temps.

Cette date a été intégrée dans le calendrier universitaire 2026/2027 voté précédemment et devient donc une après-midi banalisée afin que toutes les étudiantes et tous les étudiants puissent s'y rendre.

4. Conventions

4.2. UFR Médecine

4.2.1. Convention relative à l'unité d'enseignement en recherche biomédicale (UERB) anatomie dispensée à l'université de Tours (visa daj n°2026-0098)

Cette convention organise les modalités de coopération entre l'université de Tours et l'université d'Orléans pour l'enseignement des unités d'enseignement en recherche biomédicale (UERB) d'anatomie (« anatomie pratique des membres et de la tête » et « anatomie pratique du tronc »). Elle vise principalement à permettre l'accueil et la formation des étudiants de DFGSM3 de l'Université d'Orléans à l'UFR de médecine de Tours, où ces enseignements sont dispensés, et à définir les modalités pédagogiques et financières associées.

La convention prend effet le 1er septembre 2025. Elle est conclue pour une durée d'un an, renouvelable par avenant pour une durée maximale supplémentaire d'un an.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité.



4.2.2. Convention cadre n°2026-0163 relative au Master « Management, Éthique et Éducation en Santé » (MEES) en partenariat avec Projet Professionnel Plus (visa daj 2026-0163)

Cette convention organise le partenariat entre l'Université de Tours et l'organisme de formation Projet Professionnel Plus (PP+) à Cayenne afin de permettre l'organisation conjointe de la formation de Cadre de Santé et du master « Management, Éthique et Éducation en Santé » (MEES). Elle définit les modalités de mise en œuvre pédagogique du parcours de formation, dispensé notamment à Cayenne ou à distance.

L'ensemble du parcours est dispensé dans les locaux de l'organisme de formation à Cayenne ou en distanciel afin qu'il puisse être suivi en une seule année universitaire. Les étudiants « cadre de santé » inscrits à l'organisme de formation « Projet Professionnel Plus » et souhaitant valider le master MEES, intégreront la deuxième année du Master MEES. Pour cela, ils doivent déposer un dossier de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP).

La durée de formation de la 2ème année du master 2 MEES est de 328 heures d'enseignement. Le dispositif pédagogique élaboré permet d'intégrer ces 328 heures au sein des 910 heures du diplôme d'Etat de Cadre de Santé.

Le circuit financier ainsi que les modalités de reversement entre l'université et Projet Professionnel Plus seront précisées dans des conventions financières.

La convention prend effet le 1er octobre 2025. Elle est conclue pour une durée de 4 années universitaires de 2025 à 2029.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité.

4.2.3. Convention cadre relative à la mise en œuvre de la formation d'infirmier de bloc opératoire conduisant à la diplomation d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire (IBODE) conférant un grade de master (visa daj 2026-0164)

La convention cadre organise le partenariat entre l'université de Tours, le CHRU de Tours (école d'IBODE), le CHU d'Orléans (IFPM) et la Région Centre-Val de Loire pour la mise en œuvre de la formation d'infirmier de bloc opératoire (IBODE). Elle vise à encadrer l'organisation pédagogique et institutionnelle de cette formation conduisant au Diplôme d'Etat d'IBODE conférant le grade de master, dans le cadre du processus d'universitarisation des formations paramédicales.

La convention prend effet le 1er septembre 2025. Elle est conclue pour deux promotions de stagiaires (2025-2027 et 2026-2028), jusqu'au 31 octobre 2028, avec possibilité de renouvellement par avenant.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité.

4.2.4. Convention cadre de partenariat relative à l'organisation de la formation au Diplôme d'Etat d'Infirmier Anesthésiste (DIPA) (visa daj 2026-0174)

Cette convention organise le partenariat entre l'université de Tours et le centre hospitalier régional universitaire de Tours (CHRU) pour la mise en œuvre de la formation conduisant au diplôme d'état d'infirmier anesthésiste (IADE). Elle précise la répartition des responsabilités entre les deux institutions : le CHRU assure l'organisation et la gestion de l'école d'IADE, tandis que l'université participe aux enseignements universitaires et à l'intégration de la formation dans le cadre universitaire, permettant aux étudiants d'obtenir un grade de master.

La convention prend effet le 1er septembre 2025. Elle est conclue pour une durée correspondant à deux promotions d'étudiants (2025-2027 et 2026-2028), soit jusqu'au 31 août 2028. Elle peut être renouvelée par avenant.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité.



4.3.U FR Lettres et Langues

4.3.1. Convention de coopération entre les universités de Tours, d'Angers et Le Mans dans le domaine du français langue étrangère et de la didactique des langues relative au Master 1 à distance (visa daj n°2025-1025)

Cette convention a pour objet de mettre un place un partenariat pédagogique entre l'université du Mans, l'université d'Angers et l'université de Tours pour la mise en œuvre et la gestion commune d'une formation de master 1^{ère} année à distance dans le domaine du français langue étrangère (FLE) et de la didactique des langues.

Elle vise à coordonner les parcours de formation proposés par les trois établissements, mutualiser les enseignements et organiser les modalités pédagogiques et administratives du dispositif de formation à distance.

La convention entre en vigueur à la rentrée universitaire 2023-2024. Elle est conclue pour une durée couvrant les périodes d'accréditation des établissements partenaires et prend fin à l'issue de l'année universitaire 2027-2028.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité.

4.4.Université de Tours

4.4.1.Convention constitutive de l'institut de la formation professionnelle de la région académique Centre Val de Loire (visa daj 2026-0246)

Cet institut a pour objet de promouvoir la formation professionnelle sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire en favorisant une mise en œuvre d'une gestion cohérente, partagée et structurée.

L'IFPRA assure des activités d'organisme de formation, des fonctions support pour le réseau de la formation continue et certains de ses membres, des fonctions support et prestations de service pour le compte du rectorat et des autres structures de l'Éducation nationale, la gestion des équipements et des services d'intérêt commun nécessaires à ses fonctions et activités.

Le groupement est constitué pour une durée indéterminée, sauf dissolution anticipée.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité moins une abstention.

4.4.2.Avenant n°1 à la convention constitutive de l'institut de la formation professionnelle de la région académique Centre Val de Loire (visa daj 2026-0246)

Cet avenant a pour objet de mettre à jour et modifier la convention constitutive de l'IFPRA. Il vise principalement à :

- actualiser la terminologie institutionnelle,
- élargir le partenariat avec l'adhésion de nouveaux membres (lycées, ONISEP, Université de Tours, Université d'Orléans, INSA Centre-Val de Loire),
- modifier certaines dispositions de fonctionnement (objet, gouvernance, répartition des droits statutaires, instances),
- ajuster les modalités liées aux missions, notamment en matière de formation continue et d'apprentissage.

L'avenant entre en vigueur à compter de sa signature par les parties.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité moins une abstention.



5. Relations internationales

5.1. Informations générales

- A. Le premier point porte sur la situation au Moyen-Orient et gestion des mobilités pour les étudiants et enseignants.

La situation dans le monde a nécessité une attention particulière durant la période des vacances. Au Mexique, la mort d'un baron de la drogue a provoqué des émeutes. Un étudiant présent sur place, mais hors de la zone concernée, rentre fin mars.

Concernant le Moyen-Orient, plusieurs étudiants se trouvaient à Chypre. Certains s'étaient rendus en Jordanie pour le week-end. Ils ont contacté l'ambassade et ont pu revenir à Chypre sains et saufs via l'Égypte.

Des difficultés persistent pour le suivi des étudiants en co-supervision de thèse, notamment au Liban. La situation s'étend à l'ensemble du territoire libanais. Une mobilité de personnel prévue en mai est en attente selon l'évolution de la situation.

La décision est prise de suspendre les mobilités vers la zone du Moyen-Orient. Les déplacements restent possibles vers la Turquie, Chypre et l'Égypte. Ces informations peuvent évoluer en fonction des recommandations du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Le ministère et le rectorat ont demandé l'envoi d'une liste régulière des personnels et étudiants sur place.

Une réunion d'écoute sera organisée prochainement avec les étudiants d'origine libanaise, iranienne et irakienne présents à Tours, notamment pour la communauté libanaise importante.

Les équipes pédagogiques seront sollicitées pour avoir une attention particulière envers ces étudiants en situation de fragilité et connaissant des difficultés financières liées aux transferts d'argent suspendus. Ils pourront être orientés vers le service de santé étudiante (SSE) pour les aides sociales disponibles.

- B. Projets Erasmus+

B1.1 - Mobilité Internationale de Crédits (MIC)

En février, un dépôt de projets Erasmus+ pour des partenaires hors programme, répartis sur quatre zones géographiques a été fait :

Afrique subsaharienne

- Projet porté par Guillaume Cingal (UFR Lettres et Langues) avec l'université UKZN en Afrique du Sud (renouvellement). Mobilités : SMS (mobilités étudiantes pour études) entrantes uniquement, STA (Staff Teaching Assignment) et STT (Staff Teaching Training) entrantes et sortantes
- Projet porté par Nathalie Batut (Polytech) avec le Cameroun. Mobilités : SMS (mobilités étudiantes pour études) entrantes uniquement, mobilités de personnels entrantes et sortantes

Amérique latine

- Projet porté par Carlos Tous (Lettres et Langues) avec l'Université de Temuco au Chili. Mobilités : SMS entrantes et sortantes, mobilités de personnels entrantes et sortantes

Asie

- Projet porté par Adeline Chan avec Hunan Normal University en Chine. Mobilités : SMS entrantes uniquement, mobilités de personnels entrantes et sortantes

Sud de la Méditerranée

- Projet porté par Fabienne Labelle (Droit, Economie et Sciences Sociales) avec l'Université Internationale de Rabat au Maroc. Mobilités : SMS entrantes courtes ou longues, mobilités de personnels entrantes et sortantes.



Les financements sont attribués par région.

B1.2 - Autres dépôts de financements Erasmus+ (KA& et KA2) :

Plusieurs autres projets de dépôt ont également été effectués comme :

- des demandes de financement pour des mobilités de stages, demande coordonnée par l'Université de Lille
- une demande dans le cadre de l'appel d'offres « Renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur » pour proposer de la formation professionnelle de diététiciens en Côte d'Ivoire, portée par Stéphane Servais (IUT Tours).
- renouvellement du master International Erasmus Mundus IDOH, porté par Aurélia Hiron comme coordinatrice avec Barcelone et Hanovre
- demandes de partenariats de coopération comme
 - o IDEAL4COM: consiste notamment à développer des formations en ligne sur les maladies infectieuses. Ce projet est porté par l'Université Paris-Cité. La coordinatrice locale est Chems Le Cœur (UFR Médecine)
 - o Narrative Data, projet sur la narration numérique en lien avec des écoles primaires. Le porteur de projet est l'université de Salerno (Italie) partenaire de l'Alliance NEOLAiA et comme autre participant de l'Alliance, Siauliu (Lituanie). La référente à Tours est Véronika Peralta (Sciences et Techniques à Blois)
 - o Projet sur la gamification pour une éducation inclusive, projet déposé par Melpomeni Papadopoulou (UFR Arts et sciences humaines) en partenariat avec la Grèce, Chypre et la Suède
 - o Projet OpenWave avec l'Italie pour développer des systèmes d'enseignement libre

B1.3 Blended Intensive Programmes (BIP)

Il s'agit de programmes de mobilité courte avec une partie virtuelle et une mobilité réelle. Un appel annuel est réalisé par l'université de Tours mais le financement définitif dépend de la subvention Erasmus+ qui sera notifiée en juin.

Certains BIP vont être réalisés dans le cadre du projet NEOLAiA et correspondent à des indicateurs de la réalisation du projet. Ils sont donc prioritaires et ne font pas l'objet d'un classement par les membres de la CORI.

- BIPS NEOLAiA prévus pour 2026-2027 à Tours (BiP entrants ou BiP IN)
 - Focus Academy : organisé par Colombine Madelaine, reproduction en 2026-2027
 - École d'été sur l'alimentation portée par Laura Verdelli en juin 2027
 - « Staff week » du réseau des personnes bibliothèques portée par Anne Azanza (D-BA)
 - SUMMA doc (Summer Entrepreneurship Challenge niveau doctorat) organisé en 2027
- BIPS NEOLAiA prévus pour 2026-2027 chez les partenaires (BiP sortants ou BiP OUT)
 - 8 Focus Academy organisées par les partenaires de l'Alliance
 - 1 BIP prévu à Bielefeld (Allemagne) pour des mentors en Diversité et Inclusion
 - 8 Staff weeks des réseaux d'experts organisées par les partenaires de l'Alliance
 - 1 BIP prévu sur les perspectives internationales dans l'Enseignement supérieur
 - 2 BIP sur l'enseignement du plurilinguisme

Les autres projets de BIP indépendants du projet NEOLAiA ont été évalués par des délégués RI et classés en CORI.

BiP IN : 5 projets proposés par : IUT de Blois, IUT de Tours & UFR Lettres et Langues, UFR Lettres et Langues, UFR de Médecine, UFR Droit, Economie et Sciences Sociales, UFR Sciences et Techniques.



BIP OUT : 6 projets classés provenant de : EPU, IUT de Blois, UFR DESS & CESR, UFR ASH, UFR L&L.

Classement provisoire en attente de la subvention Erasmus (connue en juin). L'année précédente, la totalité de la subvention demandée avait été obtenue pour les BIP IN, permettant de financer 4 BIP IN. Tous les BIP OUT n'avaient pas pu être financés.

C. Appel Ampli Erasmus+

Dans le cadre du COMP, un budget a été obtenu pour favoriser le développement de Masters Erasmus Mundus sur 2025 et 2026. Les indicateurs fixés ont été atteints, permettant d'ouvrir l'appel à l'ensemble des activités KA2 pour 2026, incluant les partenariats de coopération. Cette initiative permet l'accompagnement au montage de projets, le financement des déplacements vers des partenaires ou la réception de partenaires pour travailler sur les projets avant dépôt.

Calendrier : Appel ouvert jusqu'à fin mai. Contact : Ivana Cernanova (cooperation.europe@univ-tours.fr). Étude des candidatures en CORI le 11 juin. Périodes d'accueil ou de visite : juillet à décembre 2026.

Un équivalent existe pour les projets de recherche (Ampli UT), les classements viennent d'être faits.

D. Université d'été

Projet d'université d'été du 20 juin au 10 juillet

Nouveau format ouvert à l'ensemble des composantes. Deux composantes ont répondu positivement pour cette année : IAE et Lettres et Langues. D'autres réfléchissent pour les années ultérieures.

Objectifs

- Améliorer la visibilité de l'université sur la scène internationale
- Encourager des étudiants à venir faire ultérieurement un semestre à Tours
- Renforcer la coopération internationale et rééquilibrer les échanges
- Valoriser les domaines d'expertise de l'université

Format retenu

- Matin : cours de langue française délivrés par le CUEFEE (niveau requis : B1-B2)
- Après-midi : parcours disciplinaire
 - Lettres et Langues : cinéma français
 - IAE : management écoresponsable et durable
- Excursions et activités culturelles

Objectif : accueillir environ 30 étudiants. Seuils : 20 étudiants minimum au total, 8 étudiants minimum par parcours.

Coordination : assurée par la DRI.

Réflexion en cours : attribution de crédits via certificat universitaire ou diplôme universitaire, pour donner suite à la demande de partenaires.

La communication vient de débiter. Les enseignants concernés sont informés. Les interventions seront comptabilisées dans le service ou en heures complémentaires.

E. Campagne de sélection des étudiants - Mobilités hors Europe 2026-2027

95 candidats auditionnés par les composantes. 59 étudiants retenus pour les mobilités.



Destinations principales

- Amérique du Nord : Canada et États-Unis restent très attractifs
- Corée du Sud et Inde : destinations en forte progression

L'Inde avait peu de mobilités sortantes, les actions de promotion menées portent leurs fruits.

Animation le 9 avril pour promouvoir la culture coréenne : démonstrations de K-pop, échanges avec des associations d'étudiants coréens. Une centaine d'inscriptions dès le début de l'après-midi.

Répartition selon les vœux

- Plus de la moitié des étudiants ont obtenu leur premier vœu
- Les autres obtiennent leur deuxième ou troisième vœu
- Quelques cas obtiennent un vœu de zone géographique (ex : Amérique latine)

5.2. Conventions

Europe

5.2.1 Création - Accord de consortium – Erasmus Mundus ISSF - Université de Tours - UFR Sciences et Techniques - visa daj : 2026-0132

L'accord définit le cadre de coopération entre les partenaires pour organiser et mettre en œuvre le Master conjoint Erasmus Mundus "Les insectes comme solutions pour un avenir durable" (ISSF).

Il vise à assurer :

- la mise en œuvre des obligations de l'accord de subvention conclu avec l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA),
- la répartition des responsabilités académiques, administratives et financières,
- la gestion du programme,
- la sélection et le suivi des étudiants

Il constitue le cadre juridique et opérationnel permettant aux quatre universités de :

- co-concevoir et co-mettre en œuvre un Master intégré de 120 ECTS sur 2 ans,
- organiser un parcours de mobilité unique,
- assurer une gouvernance partagée (comités, coordination, qualité),
- gérer les financements européens et les frais de scolarité,
- délivrer un diplôme conjoint accrédité.

L'accord entre en vigueur après sa signature par tous les partenaires. Il est valable durant une période de 6 ans.

Le programme prévoit une phase préparatoire d'un an à partir d'octobre 2025 puis 4 éditions biennales (2026–2028, 2027–2029, 2028–2030 et 2029–2031) jusqu'à 20 étudiants par cohorte.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité.

Hors Europe

5.2.2. Renouvellement – Convention d'échange d'étudiants – Universidade Federal de Bahia (Brésil) - Université de Tours - visa daj : 2026-0085

La convention vise à organiser un programme d'échange d'étudiants entre les deux universités.

Il repose sur une volonté commune de renforcer la coopération internationale et d'encourager :

- l'enrichissement scientifique, académique et culturel des deux institutions
- une collaboration éducative à long terme, alignée sur les politiques institutionnelles et les besoins des deux pays

L'accord encadre :

- les échanges d'étudiants (Licence, Master, Doctorat / Graduação, Pós-graduação)
- les échanges d'enseignants-chercheurs
- des activités conjointes de formation et de recherche



- l'échange de documents et publications universitaires

La convention est conclue pour une durée de 5 ans et peut être renouvelée après approbation des autorités compétentes. Elle entrera en vigueur après approbation par les autorités compétentes et après signature des deux parties.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité.

5.2.3. Renouvellement – Convention d'échange d'étudiants – Beijing Institute of Technology - BIT (Chine) - Université de Tours – Polytech - visa daj : 2026-0042

La convention vise à organiser un programme d'échange d'étudiants entre Polytech Tours et le BIT. Il repose sur la volonté commune de renforcer la coopération internationale et de favoriser l'enrichissement scientifique, académique et culturel des deux institutions et de favoriser une collaboration éducative à long terme, alignée sur les orientations des deux universités

Elle encadre :

- les échanges d'étudiants (Licence/Benke – Master/Shuoshi)
- les projets supervisés (mécanique, électronique, environnement, informatique)
- la reconnaissance académique (contrat d'apprentissage, transfert de crédits)
- la coopération entre tous les départements du BIT et tous les départements de Polytech Tours

La convention est conclue pour cinq ans et peut être renouvelée après approbation des autorités compétentes. Elle prendra effet après signature des deux parties et après approbation par les autorités compétentes.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité.

5.2.4. Renouvellement – Convention d'échange d'étudiants – South West University of Political Sciences (Chine) - Université de Tours – LEA-Droit-Droit-Langues - visa daj : 2026-0032

La convention vise à renouveler et mettre en œuvre un programme d'échange d'étudiants entre les deux universités, dans les composantes suivantes : Arts et Sciences Humaines, Lettres et Langues, Droit, Économie et Sciences Sociales et le CUEFEE pour l'université de Tours et à South West University of Political Sciences, tous les départements, en particulier ceux accueillant des étudiants internationaux.

Elle encadre :

- les mobilités d'étudiants de licence et master
- la reconnaissance académique (relevés de notes, validation par l'université d'origine)
- les conditions d'accueil, d'orientation et de services aux étudiants
- les exigences linguistiques (B2 en français ou anglais selon les programmes)
- les obligations administratives (visa, assurance, respect des règles locales)

L'objectif est de favoriser une coopération académique durable entre les deux institutions.

Au maximum 4 étudiants par université et par an, soit 8 semestres d'échange peuvent participer au dispositif. Les étudiants de South West University of Political Sciences inscrits à des programmes CUEFEE payants ne sont pas comptabilisés dans ce quota.

La convention est conclue pour 5 ans et peut être renouvelée, selon les procédures propres à chaque établissement, être modifiée par accord écrit ou être résiliée par l'une ou l'autre partie avec un préavis de 6 mois. Elle entrera en vigueur à la date de signature par les deux parties après approbation des autorités compétentes.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité.

5.2.5. Création – Convention d'échange d'étudiants – Ajou University (République de Corée) - Université de Tours - visa daj : 2026-0080

Cette convention vise à organiser un programme d'échange d'étudiants entre les deux universités.

Elle repose sur la volonté commune de renforcer la coopération internationale et de favoriser :

- l'enrichissement scientifique, académique et culturel
- une collaboration éducative à long terme, alignée sur les orientations des deux institutions

Elle encadre :

- les mobilités d'étudiants de licence et master
- l'accès aux cours en français/anglais à l'UT et en coréen/anglais à Ajou



- la reconnaissance académique (contrat d'études, transfert de crédits)
- les exigences linguistiques (B2 en anglais ou français selon les programmes)
- les obligations administratives (visa, assurance, respect des règles locales)

La collaboration couvre toutes les facultés des deux universités, à l'exception des UFR de médecine et pharmacie.

Au maximum 10 étudiants par université et par an peuvent participer à l'échange. Les étudiants d'Ajou inscrits au DUEF ne sont pas comptabilisés dans ce quota.

Cette convention est conclue pour une durée de 5 ans et être renouvelée, sous approbation des autorités compétentes, être modifiée par accord écrit ou être résiliée par l'une ou l'autre partie avec un préavis de 6 mois.

Elle prendra effet après signature des deux parties et après approbation des autorités compétentes.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité.

5.2.6. Création – Convention d'échange d'étudiants – Cegep Rimouski (Canada) - Université de Tours – IUT Tours - visa daj : 2026-0080

La convention vise à développer une coopération institutionnelle entre les deux établissements, notamment autour de la mobilité étudiante (séjours d'études), de la mobilité enseignante, du partage d'expertises pédagogiques, didactiques et disciplinaires et de l'échange de matériel pédagogique. Elle encadre principalement :

- un programme de mobilité étudiante permettant aux étudiants du BUT Techniques de Commercialisation (IUT Tours) d'effectuer un trimestre d'études au Cégep de Rimouski dans le programme DEC Techniques administratives – Gestion de commerces, validant le semestre 3 du BUT
 - la reconnaissance académique des cours suivis
 - les conditions d'admission, d'accueil et de suivi des étudiants
 - les modalités de mobilité enseignante
 - les règles de propriété intellectuelle, d'assurance, de financement et de protection des données
- L'objectif est de renforcer la coopération franco-québécoise dans un cadre structuré et réciproque.

Sont concernés par cet échange les étudiants français du BUT Techniques de Commercialisation (IUT Tours). Le programme ne prévoit pas encore la mobilité des étudiants québécois vers l'IUT (un amendement futur est prévu).

La mobilité sera au maximum d'un trimestre au Cégep de Rimouski. Le programme est non diplômant, mais qui permettra la validation du semestre 3 du BUT TC.

Pour participer, les étudiants doivent notamment être inscrits en BUT TC, être recommandés par l'IUT, satisfaire aux conditions d'admission du Québec (citoyenneté française ou titre de séjour, autorisations d'études, prérequis académiques), payer les frais sessionnels (association étudiante, activités sportives/culturelles) du Cégep (mais pas les droits de scolarité supplémentaires s'ils sont de nationalité française) et souscrire une assurance médicale, responsabilité civile et rapatriement

La convention est conclue pour une durée de 5 ans, peut être renouvelée après discussion entre les établissements ou peut être dénoncée par l'une ou l'autre partie avec un préavis de 6 mois.

Elle entrera en vigueur à la date de signature par les deux parties.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité.

5.2.7. Création – Convention d'échange d'étudiants – Universidade Federal do Rio de Janeiro - Université de Tours – Polytech Tours - visa daj : 2026-0184

Cette convention vise à organiser un programme d'échange d'étudiants, mais aussi :

- des échanges d'enseignants-chercheurs,
- des échanges de personnel technique et administratif,
- des activités conjointes de formation et de recherche,
- des échanges de documents et publications académiques.

L'objectif est de développer une collaboration éducative à long terme, fondée sur l'enrichissement scientifique, académique et culturel, des domaines compatibles avec les orientations des deux universités et les besoins industriels, scientifiques, sociaux et culturels des entre Polytech Tours et Universidade do Rio de Janeiro (UFRJ).



Les étudiants concernés par cet échange sont ceux de Licence / Bacharelado (premier cycle) et de Master et Doctorat (pós-graduação), avec des conditions spécifiques :

- Étudiants Polytech Tours : inscrits en 4e ou 5e année
- Étudiants UFRJ : avoir validé au moins 1 an d'études

Elle est conclue pour une durée de 5 ans et prendra effet après signature des deux parties et approbation des autorités compétentes. Elle peut être renouvelée, sous approbation des autorités compétentes ou résiliée avec un préavis de 6 mois, mais pas avant la fin d'une année universitaire

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité.

5.2.8. Renouvellement – Convention d'échange d'étudiants – Nagaoka University of Technology (Japon) - Université de Tours – IUT Blois- visa daj : 2026-0181

La convention 'accord vise à établir un programme d'échange d'étudiants entre l'IUT de Tours (Blois) et la NUT.

Il encadre également :

- la possibilité de mobilités en présentiel ou virtuelles,
- la reconnaissance académique (contrat d'apprentissage, transfert de crédits),
- les modalités administratives, linguistiques et pédagogiques liées à la mobilité.

Elle a pour objectif de développer une collaboration éducative à long terme, fondée sur l'enrichissement scientifique, académique et culturel, des domaines compatibles avec les orientations des deux institutions, les besoins industriels, scientifiques, sociaux et culturels des deux pays.

Les étudiants concernés par cet échange sont ceux de Licence / Bachelor (premier cycle) et de Master / Doctorat (graduate). Pour l'université de Tours la condition principale est d'avoir effectué au moins 1 an d'études. Pour ceux de NUT, d'avoir complété 40 % du programme (pour le premier cycle) ou disposer d'une autorisation officielle (pour les étudiants de master/doctorat)

Cette convention est conclue jusqu'au 31 mars 2028. Elle peut être résiliée avec un préavis de 6 mois ou renouvelée sous approbation des autorités compétentes.

Elle entrera en vigueur après signature des deux parties, ou, en cas de signatures séparées, à la date de la dernière signature.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité.

Convention relative à la mise en place d'un Double-Diplôme

5.2.9. Création – Double Diplôme – ENSA El Jadida (Maroc) - Université de Tours – Polytech - visa daj : 2026-0204

La convention vise à mettre en place un programme de double diplôme d'ingénieur entre Polytech Tours – spécialité Électronique et Génie Électrique et ENSA El Jadida – spécialité Génie Énergétique et Électrique.

Elle encadre également :

- la mobilité étudiante (double diplôme et semestres d'échange),
- les modalités de sélection,
- les conditions académiques,
- les règles de validation,
- les responsabilités des deux établissements.

L'objectif est de définir :

- les conditions d'organisation du double diplôme,
- les parcours académiques des étudiants marocains à Polytech Tours,
- les possibilités de mobilité pour les étudiants de Polytech Tours à l'ENSA,
- les critères d'admission,
- les conditions de délivrance des deux diplômes.

La convention est conclue pour une durée de 2 ans, jusqu'à la fin de l'année universitaire 2027–2028 (alignée sur l'accréditation CTI du diplôme d'ingénieur de Polytech Tours).



Elle peut être renouvelée après consultation et selon les résultats de l'accréditation CTI ou résiliée avec un préavis de 6 mois, mais pas avant la fin de l'année universitaire.

La convention entrera en vigueur le 1er septembre 2026, après approbation et signature par les autorités compétentes.

La proposition soumise au vote est validée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée